

CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU
26 FEVRIER 2019

(art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Rustrel, régulièrement convoqué le 7 février 2018, s'est réuni en séance publique le 26 février à 20h30, sous la présidence de Pierre TARTANSON, Maire de Rustrel.

Conseillers présents : MMES PEY, HERVO, WOLFF, MORA, CHAUVIN
MM TARTANSON, ESCOFFIER, CASTOR, ROUX, ARMAND, LEFEVRE

Conseillers absents : MME REYNAUD (procuration à M ESCOFFIER), DAILLANT,
MM GARCIA, BLANC

Secrétaire de séance : MME MORA

Ouverture de la séance à 20h30

Observations sur le compte rendu du Conseil municipal du 4 décembre 2018 : *néant*.

Voici les sujets soumis au vote lors de cette assemblée :

PNRL : DESIGNATION DELEGUES

Monsieur le Maire propose de recomposer la délégation au syndicat comme suit :

Déleguée titulaire : Michelle WOLFF
Délégué suppléant : Jean-Louis ARMAND

Vote : unanimité

INDEMNITE DE CONSEIL DU COMPTABLE PUBLIC

Versement de l'indemnité de conseil au comptable public au titre de l'année 2018.

Vote : contre 7 voix, abstention 1 voix, pour 2 voix

INDEMNITE DE FONCTION DES ELUS

Revalorisation des montants maximaux bruts mensuels des indemnités au 1^{er} janvier 2019 en application du nouvel indice brut terminal (indice brut 1027).

Vote : unanimité

TABLEAU DES EFFECTIFS : MISE A JOUR

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE ADMINISTRATIVE			
Rédacteur principal	B	1	35 heures
Adjoint administratif principal	C	1	35 heures
TOTAL		2	
CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIERE TECHNIQUE			
Technicien	B	1	17,5 heures
Adjoint technique principal	C	2	1 poste à 35 heures 1 poste à 33 heures
Adjoint technique	C	4	1 poste à 35 heures 1 poste à 30 heures 1 poste à 24 heures 1 poste à 14 heures
TOTAL		7	

Vote : unanimité

PNRL : RENOUELEMENT ADHESION SEDEL (SERVICES ENERGETIQUES DURABLES EN LUBERON)

Le Parc naturel régional du Luberon a inscrit dans sa Charte la nécessité d'accompagner les communes adhérentes dans des programmes de réduction des consommations d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables.

Il propose depuis juillet 2009 un service mutualisé destiné à aider les communes à mieux maîtriser leurs dépenses énergétiques (réduction de la consommation, planification d'opérations nouvelles) : le programme SEDEL (Services Energétiques Durables En Luberon).

Un projet d'avenant permettant de prolonger l'adhésion au service est proposé, il précise que la prolongation de la convention porte sur la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2022.

Le tarif de 2,10 €/habitant par an reste inchangé.

Vote : unanimité

FONCIER : ACQUISITION PARCELLE AE 5

Considérant la proposition de M. Roger FENOUIL de céder à la commune sa parcelle cadastrée AE 5 d'une contenance de 1410 m² pour 1 €,

M. le Maire remercie M. Roger Fenouil pour cette proposition. Il précise que la parcelle concernée est constituée d'oliviers, qu'elle jouxte des parcelles communales constituées d'oliviers et entretenues par la commune au travers de bénévoles.

Elle présente donc un intérêt pour la commune.

Vote : unanimité

REGIES MUNICIPALES : TARIFS 2019

Services	Tarifs 2019
Droit de place – terrasse – redevance d'occupation du domaine public	13€ par m2 par an
Provence outillage	4€ le mètre linéaire par jour
Marché hebdomadaire	1.5€ le mètre linéaire sans électricité 2€ le mètre linéaire avec électricité
Autres manifestations (vide grenier, etc...)	3€ le mètre linéaire par jour
Cirques	15 € par soirée
Brocante professionnelle	100 € par jour
Ventes ambulantes meubles	18€ par jour
Abonnement pizzaiolo	10€ par soir
Cantine	3,10 € le repas enfant ; 8€ le repas adulte
Piscine	4 € adulte 2 € enfant 30 € abonnement adulte 15 € abonnement enfant
Brochures Rustrel	3.50 € vente distributeurs 4.60 € vente directe public
Salles des Fêtes	65 € associations Rustrel par convention 260 € particuliers Rustrel (de 10h à 1h) / Caution : 1000 € 560 € non rustréliens (de 10h à 1h) / Caution : 1000 €
Ramassage végétaux, gravats, encombrants	75 €
Concession cimetièrre (concessions trentenaires)	600 € grandes 400 € petites 400 € columbarium (taxes fiscales en +)
Camion crêpe	10 € par manifestation 5 € par manifestation du 15/11 au 15/4
Photocopies	A4 noir recto : 0,20 cts A3 noir recto : 0,40 cts (x2 pour un recto-verso) <i>Associations rustréliennes</i> : gratuit pour le noir et 0,15 cts en A4 couleur, 0,30 cts A3 couleur (le papier n'est pas fourni)
Garderie	Forfait 30 €/trimestre pour un enfant Forfait 50 €/trimestre pour deux enfants Gratuit à partir du 3 ^{ème} enfant

Vote : unanimité

Décisions du maire du 29 novembre 2018 :

- Demande d'une étude de faisabilité d'une déclaration d'utilité publique sur le Colorado Provençal.

La séance est levée à 21h15.

Le Maire,
Pierre TARTANSON

La secrétaire de séance
Sandrine MORA